

COMMISSION REGIONALE RUNNING

25 septembre 2022 – Bourgoin-Jallieu

Présents : Michel CLAIRE (Président CD03) - Evelyne DECULLIER (Présidente CDR69) - Jean-Charles EXCOFFON (représentant CDR 73) - Sylvia GRANDCLEMENT (Présidente CD01) - Frédéric HARDUIN (membre CDR74) - Patrick PENICHON (Président CD74) - Isabelle RACAT (Présidente CDR03) - Lionel SALMON (Président CDR01) - Emmanuel THEVENON (membre CRR) - Paul-Henri VALOUR (Président CDR42)

En présence de Mme Béatrice PFAENDER en tant que représentante de la Ligue AURA

Excusés : René DEBRION (Président CDR63) - Thierry ORLHAC (Président CDR15 – pouvoir à M CLAIRE) – Fernand SERVAIS (Président CDR73) – David SCHUMMER (Président CDR38) – André CHOUVET (Président CDR43 – pouvoir à PH VALOUR) – Bernard AUDINEU (Président CDR 26/07) – Gilles BOUCANSAUD (Président CDR73 – pouvoir P PENICHON)

Secrétaire de séance : Evelyne DECULLIER

Ordre du jour :

- Validation des labels 2023
- Election pour la présidence de la CRR

Validation des labels

L'ensemble des demandes de label pour le premier semestre 2023 est passé en revue par la CRR, les décisions sont prises à l'unanimité des membres présents.

Il est convenu que toute demande d'un premier Label passera d'abord par une phase d'observation sur la 1ere année avant d'obtenir le label. Ainsi pour 2023, les 10km de la Maraîchère (01), les Foulées des Isles (03), le semi et les 10km de Bourg les Valence et le 5km du Lac d'Annecy (74) seront en observation.

Le label National des 10km d'Annecy a été descendu à Régional suite au rapport d'arbitrage de 2022.

. En annexe figure le tableau des labels validés, des observations proposées.

Election : sous la responsabilité de Béatrice PFAENDER.

Un appel à candidature a été envoyé. Mme Isabelle RACAT est la seule candidate.

Votants : Lionel SALMON – Isabelle RACAT – Paul-Henri VALOUR – Evelyne DECULLIER

Après distribution des pouvoirs de Thierry ORLHAC, de Gilles BOUCANSAUD et de André CHOUVET, le vote est réalisé à bulletin secret.

A l'issue du vote, Mme Isabelle RACAT est prononcée vainqueur à l'unanimité des votants présents ou représentés.

Par la suite, le bureau est défini :

Présidente : Isabelle RACAT

Gestion Financière des Labels : Isabelle RACAT

Secrétaire : Evelyne DECULLIER

Correspondant Zone Alpes : Jean Charles EXCOFFON

Correspondant Ain Rhône : Evelyne DECULLIER

Correspondant Drôme Ardèche : Emmanuel THEVENON

Correspondant Loire et Volcans : René DEBRION

Référent Uni'Vert Trail : Thierry ORLHAC

Référent Cross : Paul-Henri VALOUR

Gestion Informatique et Compétitions : Emmanuel THEVENON

Responsable des Formations : Paul-Henri VALOUR

Il est convenu que chacun est autonome sur les tâches qui lui sont confiées avec toujours l'aval de la Présidente pour validation. Une parfaite transparence devra être appliquée par tous.

Ainsi, le suivi des formations sera à la main de PH VALOUR : il sera chargé de déterminer les dates et les lieux de formation des juges Running, du suivi de leur validation terrain en relation avec les formateurs René DEBRION et Roland CORGIER. Lui seul sera à même de décider.

Emmanuel THEVENON sera chargé du suivi des rapports des courses à labels et de la validité des certificats de mesurage.

Il est convenu que dans un premier temps, les demandes des organisateurs devront être traitées par les CDR. Si ces dernières ne peuvent répondre, la CRR prendra le relais. Une mise à jour des responsables sera adressée au personnel de la Ligue.

Pas de question.

La séance est levée à 16h00.